

**Conseil de quartier MUETTE SUD
10 décembre 2013**

Le dix-décembre deux mille treize, à dix huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de quartier Muette Sud se sont réunis à l'école élémentaire 15 rue des Bauches.

Etaient présents :

- Mme Ijab KHOURY, Adjointe au Maire chargée des conseils de quartier Muette Nord et Muette Sud
- M. Vincent GOSSARD, Directeur Adjoint du Cabinet du Maire
- Mme Julie BOILLOT, Conseiller d'arrondissement
- Mme Patricia RIVAYRAND, Directrice Générale des Services de la Mairie du 16ème
- Mme Liliane BORODINE, Conseiller de quartier
- M. Christophe MALISZEWSKI, conseiller de quartier
- Mme Clémence BARRET, Conseiller de quartier
- Mme Nicole LEQUERLER, Conseiller de quartier
- M. Mickaël MIGUERES, Conseiller de quartier

1- Approbation du compte rendu de la séance du 17 juin 2013

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Occupation de l'abri bus n° 72 « Radio France -Front de Grenelle »

Mme KHOURY fait part des remarques de Mme BORODINE : « Cet abri bus, sert de local dès le soir venu à un SDF qui s'y est installé, (il utilise en plus la cabine téléphonique qui lui sert d'entrepôt pour ses sacs ou bouteilles). Il n'est donc pas possible de s'asseoir pour attendre sous la pluie le bus 72 - tout le monde est sur le trottoir - il a même mis un carton pour ne pas avoir de courant d'air quand il dort la nuit dans l'abri bus ». Mme Khoury indique que cette situation a été signalée à la Préfecture de Police la semaine dernière

M. GOSSARD précise que la personne sans domicile fixe qui y est installée a été répertoriée et suivie par la BAPSA (Brigade d'Assistance aux Personnes sans Abris). Les services de la Ville vont évincer cette personne et la placer dans un foyer d'accueil, même si cela reste compliqué, car si ce SDF refuse, les moyens de le contraindre sont faibles.

Mme BORODINE ajoute que ce monsieur SDF, pour avoir de la compagnie, nourrit les pigeons avec des restes de pain et de nourriture avariée. Ainsi, certains jours, il est impossible de passer sur le trottoir avec les volatiles et il faut marcher dans le caniveau.

Mme BORODINE ajoute que la carte de Paris est à l'envers sur l'abri bus n° 72 à l'angle de l'avenue de Versailles et du Quai Louis Blériot. Elle a écrit à la RATP fin août mais il n'a pas été donné suite à son signalement.

M. GOSSARD répond que c'est la société DECAULT qui gère le panneau.

Mme BORODINE fait remarquer qu'il y a un autre SDF sur la bouche d'égoût.

M. GOSSARD pense qu'il est aussi répertorié.

Mme KHOURY ajoute que lors de la dernière réunion sur les SDF qui s'est tenue à la Mairie du 16^{ème}, tous les organismes présents ont été alertés et se sont engagés à leur rendre visite et leur apporter l'aide nécessaire.

Mme ZIVY demande si un endroit a été trouvé pour que cette personne soit abritée.

M. GOSSARD répond que c'est le service de la préfecture de Police en relation avec la direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris qui s'en occupe, et propose des foyers.

Mme ZIVY demande où se situe le foyer.

M. GOSSARD répond qu'il ne connaît pas l'endroit et précise qu'il n'existe pas de foyer d'accueil dans le 16^{ème} pour le moment.

Mme ZIVY indique que ce type de structure dépend de la volonté de la Ville de Paris et de celle de la Mairie du 16^{ème}.

M. GOSSARD répond que ce n'est pas exact. L'installation et le financement d'un foyer d'accueil dépend de la Ville de Paris et non pas de la Mairie d'arrondissement. Celle-ci est juste sollicitée pour avis sur un projet de la Ville de Paris.

Mme ZIVY demande s'il existe une carte des foyers d'accueil sur Paris.

M. GOSSARD lui en transmettra une par mail.

Mme ZIVY demande s'il y a d'autres personnes qui posent problème.

Mme KHOURY précise que des SDF sont installés depuis un an à des endroits précis, qu'ils sont nourris et aidés par les riverains, ils ne bougent donc pas. Certains refusent d'être aidés et on ne peut pas les y obliger.

M. GOSSARD ajoute que M. LEGENDRE, Adjoint au Maire chargé de l'action sociale, de la prévention et de l'emploi, très engagé sur les questions sociales, effectue un travail de fond avec Claude GOASGUEN sur le 16^{ème} pour les SDF ; il organise régulièrement des maraudes avec l'association « Aurore » dans la limite des moyens consacrés à l'arrondissement.

Mme ZIVY pense qu'il faudrait interdire aux riverains de nourrir les SDF et que c'est une population difficile.

Mme KHOURY indique que certains SDF présentent des troubles psychologiques et que cela fait peur à certains riverains.

3- Stationnement rue de Passy

M. MALISZEWSKI se demande quelles sont les actions menées par la police pour le stationnement, notamment rue de Passy. Exemple :

- une voiture est à peine verbalisée, les services de fourrière sont déjà sur place.
- pourquoi quand une voiture est sur un bateau, n'est elle pas enlevée en priorité ? Les services de police lui répondent que ce n'est pas leur affaire. M. MALISZEWSKI considère que c'est un business. Il révèle qu'une conductrice, dont il a la plaque d'immatriculation, se gare systématiquement au niveau du 61 rue de Passy, sur un bateau, mais elle n'occupe que 30% de l'emplacement.

La Police enlève les voitures sans faire de distinction. Il demande pourquoi ne peut-on agir sur les voitures qui occasionnent une réelle gêne, voire un danger ?

Mme KHOURY est contente qu'il pose la question à l'envers. La Police devrait normalement enlever tous les stationnements gênants, comme ceux sur les bateaux, ce qui n'est pas fait systématiquement.

M. MALISZEWSKI confirme.

Mme KHOURY va remonter l'information au commissariat, en demandant une meilleure surveillance rue de Passy.

M. MALISZEWSKI considère que le fond du problème, c'est que l'on n'enlève pas les voitures en stationnement qui gênent. Il ajoute que la police ne vérifie même pas si les horodateurs sont utilisés et ne verbalise pas.

Mme KHOURY précise que pour le 61 rue de Passy, la conductrice peut recevoir un rappel à l'ordre. En effet, la Mairie du 16^{ème} informe régulièrement le Préfet sur les questions pour lesquelles doivent s'opérer les opérations de police (camion de travaux enlevé, etc.....).

M. GOSSARD pense que c'est une politique pour faire du chiffre, il donne comme exemple la rue Raffet, la semaine dernière où à minuit et une minute, tous les véhicules ont été enlevés, alors que les travaux commençaient à 7h du matin.

M. MALISZEWSKI estime que c'est un sujet aberrant et transmet le numéro de la plaque d'immatriculation à Mme Rivayrand.

M. REDLER discutait du sujet des bateaux avec le commissaire du 16^{ème} cette semaine et lui expliquait qu'il existait un service de police spécifique à la Mairie qui permet de téléphoner lorsqu'un véhicule stationne sur un bateau 24h/24h.

Mme ZIVY reprend le problème de la rue de Passy qui se pose dans les conseils de quartier depuis un moment. Il était question d'études auprès de commerçants pour savoir si cette rue devait être piétonne ou non. Elle demande où en est cette étude, car elle n'a jamais eu connaissance des résultats.

Mme KHOURY lui répond que ce sujet a été traité lors de précédents conseils de quartier, qu'il n'y a pas actuellement de suite envisageable à ce projet par la mairie, surtout avec la ligne de bus n°32 qui l'emprunte.

M. GOSSARD répond que cette question n'était pas inscrite au plan pluriannuel pour Paris (donc pas de budget). Il avait transmis personnellement cette réponse à Mme ZIVY en début de mandature. Il espère que sur la prochaine mandature des crédits seront débloqués.

4- Réfection de la chaussée Louis Blériot

Mme KHOURY indique que le quai Louis Blériot a fait l'objet d'une réfection en 2011 dans sa portion comprise entre les rues Van Loo et Wilhem, puis en 2012, entre les rues Wilhem et l'Amiral Cloué. Le tronçon entre la rue de l'Amiral Cloué et la place Clément Ader est une voie prioritaire et proposé au titre de 2013, puis 2014, mais jamais retenu. Il sera à nouveau proposé en 2015 tout en sachant que l'entretien relève de la Direction Centrale qui acte les investissements en fonction des priorités.

Mme BORODINE a noté que sur un tronçon du quai, il y a beaucoup de trous alors qu'il y a des voies privilégiées qui sont rénovées.

M. GOSSARD explique que c'est une voie primaire administrée par la Direction de la Voirie, qui gère ce genre de problème grâce à un logiciel. La mairie du 16^{ème} ne peut que faire des propositions. Mais il existe des endroits plus prioritaires, notamment le bois de Boulogne. Il précise que les voies Ranelagh, Beauséjour, Assomption sont des voies dites secondaires qui dépendent de la Mairie d'arrondissement. Tout est une question de budget.

5- Utilisation des budgets de fonctionnement et d'investissement.

- *Fonctionnement* :

Mme KHOURY indique que tout le budget est utilisé.

- *Investissement* :

Mme KHOURY annonce qu'il reste 635€.

6- Questions diverses : école algérienne rue des Eaux.

Mme KHOURY indique que des riverains se sont plaints à propos de l'école algérienne (400-450 élèves) de la rue des Eaux, à cause des nuisances des élèves qui n'ayant pas cours aux interclasses, sortent dans la rue et dans le parc de Passy aux interclasses. Claude GOASGUEN est intervenu auprès de la Ville de Paris, de la Préfecture de Police et du Consulat algérien. Un vœu a été déposé au Conseil de Paris, où M. DELANOE a précisé que des consignes de vigilances ont été données aux surveillants du parc de Passy. La préfecture de Police a sensibilisé le commissariat du 16^{ème} sur ce secteur qui comporte un établissement scolaire installé dans une rue pas forcément adaptée.

Le consulat a indiqué à Claude GOASGUEN qu'il allait sensibiliser les élèves et a ajouté que cette école fermera début 2014. Ce lieu accueillera désormais les services du consulat. Les élèves iront alors dans d'autres lieux plus appropriés.

Mme ZIVY fait remarquer que c'est déplacer le problème.

Mme KHOURY répond que le problème c'est uniquement parce qu'il n'y avait pas de cours dans cette école.

M. GERVAIS D'ALDIN qui est à l'origine de ce signalement en septembre dernier, précise qu'en juin le nombre d'élèves a diminué, mais à la rentrée de septembre le nombre a augmenté ainsi que les incivilités.

Il insiste également sur le fait que le nettoyage n'est pas systématique et qu'il y a beaucoup de déjections canines.

Mme KHOURY rappelle que ce problème a été évoqué lors du dernier conseil de quartier et que M. GILLERON était sensibilisé sur ce point.

M. GOSSARD ajoute que la situation s'explique aussi par le fait que cette rue est une voie privée ouverte. La Ville de Paris n'entretient pas la chaussée. Mais cette rue doit être entretenue en termes de propreté et d'éclairage public.

M. GERVAIS D'ALDIN va se rapprocher des responsables des immeubles. Concernant le problème des déjections canines, il a vu les panneaux, mais constate qu'il y a peu d'effet sur le long terme et pense que c'est impossible de verbaliser les propriétaires.

M. GOSSARD répond que c'est très difficile, car les propriétaires de chien repèrent rapidement les 2 agents du 16^{ème}.

M. GERVAIS D'ALDIN demande s'il est possible d'installer sur les quais des endroits pour les chiens.

M. GOSSARD indique que cette expérience a été tentée sous la mandature de M. TIBERI, mais supprimée avec la nouvelle municipalité. Cela demande une infrastructure technique importante.

M. GOSSARD confirme que toute doléance doit être envoyée au Bureau des Conseils de quartier où elles seront traitées tout au long de l'année.

Mme ZIVY signale que 19 rue Niccolo, les potelets se dégradent et deviennent dangereux, et que les poubelles en plastique ont disparu.

M. GOSSARD annonce qu'ils seront renouvelés par le service de voirie, et précise qu'en ce moment les surveillants de voirie sont en sous effectifs.

Mme LEQUERLLER signale que les habitants mettent leurs poubelles près des plots, et rue Singer, il y a une dénivellation très importante.

M. MALISZEWSKI indique que rue Eugène Delacroix, il y a une décharge par manque de sacs poubelles.

M. GOSSARD l'a signalé au service de la Voirie.

Mme BORODINE a noté que rue du Ranelagh, à coté du RER C, depuis 4 mois, il y a une barrière sur le trottoir ; Mme Rivayrand le note et le fera remonter aux services concernés.

Mme KHOURY rappelle la tenue de la fête de Noël et du Troc livre au jardin du Ranelagh du 13 décembre avec distribution de cadeaux aux enfants par le Père Noël, des animations pour enfants, un orchestre musical tenu par des élèves centraliens, la fontaine de chocolat chaud, la barbe à Papa et la sculpture sur ballon. Elle sollicite la présence des conseillers de quartier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.